

# RÈGLEMENT 2025 CHAMPIONNAT TRIAL GRAND-EST

Le règlement de la Commission trial de la Ligue Motocycliste Grand Est (LMGE) est établi conformément au Code sportif et aux règles techniques et de sécurité de la Fédération Française de Motocyclisme (FFM) et de façon générale à l'ensemble des textes réglementaires applicables) à ce type de règlement.

## ARTICLE 1

Le Championnat Grand Est est ouvert à tous les pilotes licenciés dans un club de la Ligue du Grand Est.

## ARTICLE 2

Le Championnat 2025 se déroulera dans les catégories suivantes, toutes cylindrées confondues.

**TR 1 - TR 2+ - TR 2 - TR 3+ - TR 3 - TR 4+ - TR 4 -**

Les pilotes devront posséder une licence compétition FFM.

**Nota :** les licences MAT ne seront valables que pour les pilotes possédant une moto d'avant 1985 après vérification lors des contrôles et pourront être classés avec les motos modernes.

## ARTICLE 2 BIS

La ligue organise un Challenge Educatif.

Le challenge encadré par un éducateur, se déroulera sur un parcours de 5 à 6 zones maximum.

Ce challenge est ouvert à tous les pilotes avec **licence jeunes (NJ1 - NJ2 - NJ3 - NJ3C et LJD) âgés de 6 à 11 ans.**

## CARACTÉRISTIQUES DU CHALLENGE ÉDUCATIF :

Les zones pourront être ajustées selon le niveau et le nombre de participants. Les pilotes et éducateurs devront être en place au plus tard à 9 h 30 afin de pouvoir démarrer la compétition vers 10h.

**Catégories :** voir article 1 définition des catégories de l'annuaire FFM.

## ARTICLE 3

Type de licences FFM pour les compétitions Trial :

**NCO :** Nationale Compétition dès 15 ans

**NTR :** Nationale Compétition Trial dès 15 ans

**MAT2 :** Moto ancienne Trial, dont l'année modèle est antérieure ou égale à 1985, dès 15 ans. A vérifier la catégorie MAT2

**NJ :** Nationale Jeunes 6/14 ans

**LJA :** Licences à la journée (hors championnat et en fonction des organisateurs).

**Les suiveurs doivent obligatoirement être titulaire d'une licence FFM.**

## ARTICLE 4

Le classement du championnat Grand Est sera établi sur la totalité des épreuves.

Un classement Jeunes de moins de 15 ans sera établi sur l'ensemble des épreuves sous réserve qu'il y ai au minimum 3 participants classés par catégorie.

Les résultats se trouve sur le site de LMGE.

## ARTICLE 5

Place	1 <sup>er</sup>	2 <sup>e</sup>	3 <sup>e</sup>	4 <sup>e</sup>	5 <sup>e</sup>	6 <sup>e</sup>	7 <sup>e</sup>	8 <sup>e</sup>	9 <sup>e</sup>	10 <sup>e</sup>	11 <sup>e</sup>	12 <sup>e</sup>	13 <sup>e</sup>	14 <sup>e</sup>	15 <sup>e</sup>
Points	20	17	15	13	11	10	9	8	7	6	5	4	3	2	1

## ARTICLE 6

Les pilotes ex-aequo seront départagés sur le plus grand nombre d'épreuves où ils auront marqué des points, ensuite les pilotes seront départagés par le nombre de première place puis de deuxième place, etc.

## ARTICLE 7

La catégorie choisie lors de la première épreuve du Championnat sera celle retenue pour le classement de la saison (sauf avis de la commission après demande écrite du pilote au Président de la commission Trial. Celle-ci devra être faite avant la course suivante).

## ARTICLE 8

Le tracé des zones pour les pilotes inscrits dans les catégories TR2+, TR 3+ et TR4+ sera établi comme suit : Panachage des zones des 2 catégories suivant le désir de l'organisateur.

## ARTICLE 9

Tous les pilotes de chaque catégorie devront franchir la zone en 1mn30 maximum, sous peine d'échec. Les zones devront être tracées en conséquence.

## ARTICLE 10

Couleurs de flèches :

TR 1 .....	Bleu	TR 3+.....	Vert ou Jaune
TR 2+.....	Bleu ou Vert	TR 3.....	Jaune
TR 2 .....	Vert	TR 4+.....	Noir ou Jaune
		TR 4 .....	Noir

## ARTICLE 11

Les pilotes participants le même jour à une épreuve du Championnat de France, d'Europe ou du Monde, devront fournir un justificatif de leurs résultats (sous huitaine) au Président et au Délégué afin de leur attribuer les points obtenus suivant le barème ci-dessous :

Place	du 1 <sup>er</sup> au 5 <sup>e</sup>	du 6 <sup>e</sup> au 10 <sup>e</sup>	du 11 <sup>e</sup> au 15 <sup>e</sup>	du 16 <sup>e</sup> au dernier
Points	20	15	10	5

## ARTICLE 12

Réclamations : elles devront être formulées au plus tard une demi-heure après l'affichage des résultats, auprès du Directeur de Course selon les clauses du titre 3 section 1 du code sportif national et accompagné d'une caution de 75 €.

## ARTICLE 13

Le montant des droits d'engagement aux épreuves sont fixés comme suit :

- 37 € pour les pilotes de plus de 15 ans
- 17 € pour les pilotes de moins de 15 ans au 1er janvier de l'année en cours.
- 10 € pour les éducatif.
- Majoration de 12 € pour les pilotes hors licence FFM.

Les engagements des épreuves au sein du Grand Est se feront obligatoirement sur le site LMGE :

<https://inscriptions.liguemotograndest.fr>

La clôture des engagements est fixée le vendredi midi précédant l'épreuve.

Pas d'engagement sur place.

Les pilotes devront se présenter au contrôle administratif muni de leur licence FFM Compétition. Pour les épreuves en circuit ouvert à la circulation, les pilotes devront présenter leur licence FFM, leur permis de conduire ou CASM, leur assurance et carte grise de la moto.

# RÈGLEMENT 2025 CHAMPIONNAT TRIAL GRAND-EST

## ARTICLE 14

Les pilotes présenteront leurs motos et leurs équipements de sécurité lors du contrôle technique.  
Motos : leviers boulés, guidon bouché, protections disque, protections couronne et pignon sortie de boîte, couronne pleine, coupe circuit au poignet, bruit maxi 103 dbA 2 temps et 105 dbA 4 temps.

Le disque de frein arrière plein est conseillé.

Pilotes : Casques ECE 2205 ou ECE 2206, gants, bottes, maillot manches longues.

**Le port d'une protection dorsale est obligatoire pour les pilotes de moins de 18 ans et fortement conseillé pour les autres pilotes et suiveurs.**

## ARTICLE 15

**Temps de course** : Départs à partir de 9h00.

L'arrivée du dernier pilote doit être maxi à 17h pour les trials organisés avec l'horaire d'hiver et maxi 17h30 pour les épreuves organisées avec l'horaire d'été.

Les pilotes TR1, TR2+, TR2, TR3+, TR3, TR4+ feront 3 tours, les TR4 feront 2 tours.

## ARTICLE 16

Tout comportement incorrect envers un autre coureur, un Officiel ou un Commissaire sera sanctionné.

## ARTICLE 17

La présence des 3 premiers pilotes de chaque catégorie est obligatoire à la remise des prix de chaque épreuve.

En cas d'absence, le pilote ne pourra pas prétendre à marquer des points aux Championnats Grand Est pour cette épreuve (sauf accord préalable du directeur de course).

La remise des prix doit avoir lieu au maximum 1h après l'arrivée du dernier pilote.

**CALENDRIER 2025**  
**CHAMPIONNAT TRIAL**  
**GRAND-EST**

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
13/04/2025	BARBEY-SERROUX (88) (Circuit fermé) (+ Mini Trial)	<b>AMVHV</b> Les engagements se feront directement sur le site LMGE <a href="https://inscriptions.liguemotograndest.fr">https://inscriptions.liguemotograndest.fr</a>
04/05/2025 (date à confirmer)	MAXEVILLE (54) (Circuit fermé) (+ Mini Trial)	<b>STANISLAS MOTO CLUB</b> Les engagements se feront directement sur le site LMGE <a href="https://inscriptions.liguemotograndest.fr">https://inscriptions.liguemotograndest.fr</a>
01/06/2025	NIEDERMORSCHWIHR (68) (Circuit fermé)	<b>NOUVEAU MOTO CLUB DE MUNSTER</b> Les engagements se feront directement sur le site LMGE <a href="https://inscriptions.liguemotograndest.fr">https://inscriptions.liguemotograndest.fr</a>
22/06/2025	SOULTZ (68) (Circuit fermé)	<b>MC ZONE 68</b> Les engagements se feront directement sur le site LMGE <a href="https://inscriptions.liguemotograndest.fr">https://inscriptions.liguemotograndest.fr</a>
29/06/2025	BELLEFOSSE (67) (Circuit fermé)	<b>TC BAN DE LA ROCHE</b> Les engagements se feront directement sur le site LMGE <a href="https://inscriptions.liguemotograndest.fr">https://inscriptions.liguemotograndest.fr</a>
06/07/2025	TOURNAVAUX (08) (Circuit fermé)	<b>MC DU PLATEAU DE ROCROI</b> Les engagements se feront directement sur le site LMGE <a href="https://inscriptions.liguemotograndest.fr">https://inscriptions.liguemotograndest.fr</a>
24/08/2025	SAINT BARTHELEMY (90) (Circuit fermé)	<b>Les engagements se feront directement sur le site engage sport</b>
21/09/2025	LA BRESSE (88) (Circuit fermé) (+ Mini Trial)	<b>SECTION MOTO LA BRESSAUDE</b> Les engagements se feront directement sur le site LMGE <a href="https://inscriptions.liguemotograndest.fr">https://inscriptions.liguemotograndest.fr</a>
19/10/2025	VERTUS (51) (Circuit fermé) (+ Mini Trial)	<b>MC EPERNAY</b> Les engagements se feront directement sur le site LMGE <a href="https://inscriptions.liguemotograndest.fr">https://inscriptions.liguemotograndest.fr</a>

**CALENDRIER 2025**  
**CHAMPIONNAT MINI TRIAL**  
**FRANCE**

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
06/04/2025	PANAZOL (87)	MC LIMOUSIN
13/04/2025	SANILHAC (07)	MOTO ARDÈCHE TRIAL
26/04/2025	MASSAIS (79)	MC LOUP-GAROU
18/05/2025	CAISNES (60)	TC CAISNES
27 & 28/09/2025	QUINSSAINES (03)	FINALE - MC MONTLUÇON

**CALENDRIER 2025**  
**TRIAL**  
**DES RÉGIONS**

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
05/10/2025	FRANCUEIL (37)	TC FRANCUEIL

## CALENDRIER 2025 CHAMPIONNAT D'EUROPE

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
24 & 25/05/2025	LA BRESSE (88)	<b>SECTION MOTO LA BRESSAUDE</b> Les engagements se feront directement sur le site

## CALENDRIER 2025 TROPHÉE DE FRANCE DES CLASSIQUES

DATE	LIEU	CLUB ORGANISATEUR
25/07/2025 26/07/2025 27/07/2025	<b>3 jours des Hautes Vosges</b> VAGNEY (88) (Circuit ouvert)	<b>MOTO VERTE DES HAUTES VOSGES</b> Les engagements se feront directement sur le site LE SPORTIF <a href="https://www.le-sportif.com">https://www.le-sportif.com</a>

### CLASSEMENTS TRIAL GRAND-EST

